



Les pratiques sportives: quelles évolutions ?

Patrick Mignon

► To cite this version:

Patrick Mignon. Les pratiques sportives: quelles évolutions?. Les Cahiers français: documents d'actualité, 2004, 320, pp.54-57. hal-02045061

HAL Id: hal-02045061

<https://insep.hal.science/hal-02045061>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pratiques sportives: quelles évolutions ?

Patrick Mignon

(article paru dans : *Cahiers français*, mai-juin 2004, n° 320 « Sport et société », pp. 54-57)

Les Français sont-ils sportifs et si oui comment pratiquent-ils le sport ? Les jugements sont divers et contrastés. Plusieurs déploreront la paresse physique de « sportifs » assis devant leur écran de télévision. Certains se féliciteront de l'efficacité des politiques publiques de construction d'équipements et d'incitation à la pratique, politiques à l'origine aussi bien des succès sportifs que du nombre de compétitions disputées chaque week-end ou de celui des coureurs à pied quotidiennement croisés. D'autres, au contraire, dénonceront leur insuffisance, responsable de l'inactivité des jeunes livrés à eux-mêmes. On se félicitera du culte contemporain du corps traduisant l'irrésistible montée des valeurs hédonistes ou du culte de la performance et de l'accès des Français à la mentalité de « gagnant » des Américains. Ou bien au contraire, on mettra en garde contre la fin du sport fédéré au profit d'activités physiques plus ludiques, moins dépendantes de cadres officiels, éloignées de la morale compétitive, relevant de ces « nouveaux sports », ces sports californiens, qui comprennent les activités de glisse, comme le surf ou le roller, le football ou le basket de rue.

De quelles données dispose-t-on pour confirmer ou infirmer ces jugements et comment les interpréter ? Nous partirons ici des résultats de l'enquête 2000 menée par la Mission statistique du ministère des Sports et le Laboratoire de sociologie de l'INSEP (1) pour donner une vision plus nuancée de la situation.

Comment comptabiliser les sportifs ?

La première véritable enquête sur les pratiques sportives des Français, réalisée par l'INSEE, remonte à 1967. Elle estimait alors que 28 % des Français âgés d'au moins 14 ans se livraient à un sport; l'enquête réalisée en 2000 évalue à 36 millions le nombre de personnes s'adonnant à une activité sportive, soit 83 % des Français de 15 à 75 ans. Si on ajoute l'augmentation du nombre de licences délivrées par les fédérations qui, de deux millions, en 1950, est passé à quatorze millions aujourd'hui pour onze millions de licenciés (2), la croissance de la pratique sportive est non seulement certaine mais même impressionnante. En même temps, on constate de grands écarts entre des enquêtes réalisées au cours des mêmes périodes. Ainsi, une enquête INSEE de 1983 comptait 43 % de sportifs quand celle de l'INSEP de 1985 en dénombrait 73 % ; en 1994, le CREDOC comptabilisait 68 % de pratiquants et la dernière enquête INSEP-ministère des Sports donne le chiffre de 83 %.

Ces chiffres renvoient à différentes définitions du sport. Il existe en effet des définitions institutionnelles selon lesquelles les seuls sportifs sont les licenciés appartenant à un club. A cette aune, la population sportive s'élève à 11 millions de personnes, soit environ 15 % de la population française. Mais si on se limite à cette seule population, on ne rend pas compte de ce qui paraît être la nouveauté du fait sportif depuis une trentaine d'années, à savoir l'existence d'un nombre considérable d'individus qui jouent régulièrement au football, sillonnent en courant les bois et les parcs, s'exténuent physiquement dans les salles de fitness ou parcourent les sentiers de grande randonnée, mais n'ont pas de licence. Sans être des sportifs au sens strict ou institutionnel du terme, ce sont néanmoins des personnes qui consacrent une partie non négligeable de leur temps, de leur budget et de leur énergie

à une activité physique souvent conforme à un modèle sportif. Et comment classer des activités comme la chasse, la pêche ou la partie de tennis de table d'une après-midi d'été ? Le parti pris des deux enquêtes réalisées en 1985 et 2000 par l'INSEP a été de chercher à identifier toutes les activités physiques ou sportives possibles. Certes, la participation risque d'être surestimée puisque les personnes interrogées vont se trouver incitées à déclarer des activités qui peuvent être très occasionnelles. Mais il sera évidemment possible de mesurer les différentes modalités d'investissement dans les activités physiques à partir du type de pratique, du temps consacré et des formes d'engagement institutionnelles.

Des pratiques sportives d'une intensité très variée

En juillet 2000, 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans déclaraient avoir pratiqué au moins une activité physique et sportive (APS), soit 83 % de la population interrogée et une augmentation de dix points par rapport à l'enquête de 1985. L'enquête confirme la massification de la pratique des activités physiques et sportives, de même que la diversification des activités: ce sont quelque quatre cents dénominations qui ont été proposées par les personnes interrogées, allant des différents jeux de boule aux sports de glisse, en passant par les sports collectifs et les diverses manières de marcher (de la balade hygiénique au trekking). L'implantation de ce qu'on appelle les nouveaux sports (les sports de glisse) est confirmée. Par ailleurs, on constate la perte du monopole des fédérations sportives sur le développement des nouvelles modalités de pratique: le nombre des pratiquants a augmenté plus vite que le nombre des licenciés.

Mais ces pratiques sont plus ou moins régulières, plus ou moins intenses, plus ou moins assurées: si on exclut des activités qui paraissent par trop éloignées du sport, comme la balade ou la chasse, on recense un peu plus de 31 millions - et non 36 millions - de personnes pratiquant des APS. 10 millions de personnes ont une pratique occasionnelle. Les pratiquants réguliers, ceux qui font du sport au moins une fois par semaine, sont 26 millions, soit 60 % de la population française de référence, ce qui n'en traduit pas moins une augmentation tout à fait réelle. La dizaine de millions de personnes qui adhèrent aux clubs et associations sportifs - la moitié participent à des compétitions constituent le noyau dur des pratiquants, auxquels s'ajoutent les 10 000 sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels.

L'allongement du temps de pratique

La pratique sportive est principalement associée à la jeunesse et au statut d'élèves ou d'étudiants, mais son augmentation est due à son allongement. La quasi-totalité, 91 %, des 15-18 ans ont pratiqué une activité physique ou sportive (3) et la moitié des personnes participant à des compétitions a entre 15 et 30 ans. En outre, les jeunes sportifs sont beaucoup plus nombreux que ceux repérés dans cette enquête: en effet, on peut estimer que 30 % à 40 % des licences sportives sont prises par des jeunes de moins de 15 ans (4). Certaines activités sont propres aux jeunes, la pratique cessant plus ou moins brutalement après 24 ans: c'est le cas du basket-ball, du handball, du patinage ou des sports de combat, et les jeunes constituent les gros effectifs de sports comme l'athlétisme, les sports collectifs, les «nouveaux sports» ou les sports de pleine nature, le tennis ou encore les arts martiaux. Mais leur taux de participation dans les activités sportives est stable depuis quinze ans, à la différence des personnes âgées de plus de 55 ans: c'est maintenant 73 % de ces tranches d'âge qui déclarent pratiquer une APS (59 % en 1985). A côté d'activités «traditionnelles» - chasse, marche hygiénique, pêche ou boules... -, figurent des activités

comme la randonnée, la natation ou la gymnastique, caractéristiques de générations habituées à la pratique sportive, soucieuses de leur santé et de leur condition physique et disposant de moyens économiques suffisants pour introduire ces activités dans leurs loisirs.

Bien-être, plaisir et convivialité

Deux préoccupations paraissent dominer l'entrée dans la pratique sportive. D'un côté, la recherche du bien-être et d'un équilibre personnel; de l'autre, l'affirmation de la sociabilité. Pour la majorité des personnes, l'attrait du sport est d'être d'abord une pratique sociale, cette dimension primant sans conteste sur la recherche de la performance, le désir de compétition ou le goût du risque. Les lieux de pratique suggèrent aussi, outre la recherche du contact avec la nature, le refus des contraintes: 63 % des activités se déroulent en pleine nature, 47 % dans des espaces aménagés, comme les parcs ou les parcours de santé, 34 % dans la rue, des pourcentages très supérieurs à celui des pratiques faisant appel à l'utilisation d'équipements dont l'accès est payant comme les piscines (26 %).

Le palmarès des activités traduit bien ce goût pour des pratiques dégagées d'obligations trop fortes, mais inscrites dans une préoccupation de bien-être. Les activités les plus populaires sont, dans l'ordre, les marches, la natation, le vélo qui concernent plus de 10 millions d'individus, suivies par les différentes formes de course à pied, les boules, les gymnastiques, les sports d'hiver. Dans ce classement, le premier sport organisé est le football (cinq millions) et le second le tennis (quatre millions).

Le classement confirme l'implantation des sports de glisse, roller et skate, glisse sur eau ou neige avec près de 3 millions de pratiquants. Il met en évidence la popularité des sports de raquette, tennis, tennis de table, badminton ou squash, qui regroupent près de 7 millions de personnes, tout comme celle des sports d'équipe. Enfin, quelques sports considérés comme relativement plus « élitistes », tels l'équitation, la voile ou le golf, occupent une place non négligeable avec chacun un peu plus de 0,5 million de pratiquants. La liste témoigne également d'une forte présence des activités se déroulant dans un cadre naturel ou menées en dehors de tout esprit de compétition: la marche, l'escalade, le VTT, les sports de glisse... On pourra aussi relever la croissance significative du badminton, du VTT ou du volley-ball, ces sports comptant entre un et deux millions de pratiquants, qu'on pourrait regrouper dans une culture sportive urbaine parce qu'ils s'inscrivent soit dans une forme d'appropriation des espaces de circulation, soit dans les nouveaux espaces aménagés dans et autour des grandes villes (salles de sport ou parcs aménagés). Les pratiquants sont ici plus jeunes, plus diplômés et la mixité y est plus importante. La percée, dans les années 80, de sports comme le roller, le surf, l'escalade ou le rafting n'a pas remis en cause l'importance de sports considérés comme plus traditionnels, tels le football, le tennis et les sports collectifs en général; en 1985, chez les personnes interrogées, les sports de glisse nature représentaient 5 % des sports pratiqués, les sports collectifs 12 % ; en 2000, les chiffres étaient respectivement de 3 % et 23 %. Jouent sans doute ici des facteurs tels que le poids démographique moindre des jeunes dans la société ou le coût de certaines pratiques. C'est certainement valable aussi pour un sport plus classique comme le tennis qui regroupait 13 % des pratiquants dans l'enquête de 1985, contre seulement 10 % en 2000. L'observation de la pratique du surf ou du free ride montre une limitation du développement attendu des « sports fun » qui supposent de pouvoir partir en vacances dans des lieux adéquats, d'être capable aussi d'acheter et de renouveler son matériel.

Certaines activités physiques et sportives appellent un fort engagement qui peut être mesuré par la fréquence de la pratique, l'appartenance à un club ou à une association, ou

la participation à des compétitions: ainsi, la danse et la gymnastique sont pratiquées au moins une fois par semaine par plus de 80 % de leurs adeptes, 71 % des pratiquants d'arts martiaux sont inscrits dans un club et au moins la moitié des rugbymen ou des athlètes font de la compétition. L'univers des disciplines sportives suggère l'existence de deux pôles, l'un marqué par l'assiduité, voire un engagement fort, comme pour le rugby, les arts martiaux ou le handball, et l'autre davantage lié aux temps de vacances et à la détente comme pour le ski, la voile, le tennis de table ou le patinage.

L'opposition entre « nouveaux sports » et sports traditionnels est à relativiser. Il y a peu de licenciés parmi les adeptes des activités les plus pratiquées, tels le vélo, la marche, la natation, les sports d'hiver ou la course à pied, mais aussi le patinage et le roller ou les sports de glisse. Ces activités reposent le plus souvent sur l'usage des espaces naturels ou urbains, elles nécessitent un minimum d'infrastructures, ou alors des espaces aménagés mais très répandus, comme les piscines. La pratique de ces sports n'implique pas une formation technique ou un système de progression commandant l'appartenance à un club et la prise d'une licence, comme c'est le cas pour l'équitation ou le judo. De plus, pour beaucoup de disciplines, le souci de santé et de bien-être a soutenu leur progression au-delà de 45 ans: dans ces classes d'âge la notion de compétition est absente et la sociabilité familiale ou amicale est préférée aux contraintes propres aux associations.

Observons que lorsque les adeptes des « nouveaux sports » ont une pratique intense pendant leurs vacances, ils s'engagent souvent aussi dans des activités de compétition durant le reste de l'année (5).

Sport et partage sexuel

L'écart de participation entre hommes et femmes est resté stable depuis le milieu des années 80 : 71 % des femmes déclaraient une activité sportive en 1985 contre 77 % des hommes; en 2000, les chiffres sont respectivement de 79 % et 88 %. Une quinzaine de disciplines - à commencer par le football et le rugby - connaissent une prédominance masculine, les femmes étant en revanche surreprésentées (78 % en moyenne) dans la gymnastique, la danse et le patinage sur glace. Globalement les sports collectifs semblent réservés aux garçons, à l'exception du volley-ball qui connaît un partage à peu près équilibré. Les femmes sont davantage présentes dans les sports les moins marqués par la compétition et l'appartenance à un club, même si l'écart avec les hommes s'est un peu comblé depuis 1985 : elles représentent 30 % des licenciés de l'enquête, contre 26 % précédemment; pour la participation à la compétition l'écart demeure très net et les femmes ne comptent que pour 19 % des compétiteurs. Chez ces licenciées et compétitrices la part des étudiantes et des employées a progressé, celle des ouvrières a diminué; on trouve aussi un peu plus de jeunes femmes se situant dans les tranches de revenus les plus élevées.

La pratique féminine intensive paraît plus dépendante que la pratique masculine des revenus disponibles du ménage et des normes de division sexuelle des tâches en milieu ouvrier. On retrouve ce phénomène quand on s'intéresse plus spécialement aux plus jeunes (6) : les jeunes filles sont moins nombreuses que les garçons à s'adonner à un sport (60 % contre 77 %), leurs abandons sont plus fréquents, sans même qu'ils soient alors suivis, comme souvent chez les garçons, par des pratiques plus informelles. Alors que le sport favorise la santé et l'autonomie des individus, ce retrait peut apparaître problématique. Les obligations domestiques - par exemple s'occuper des petits frères et sœurs - peuvent peser, de même, plus généralement, qu'une conception de la distribution des tâches et des activités entre garçons et filles fondée parfois sur des interdits de nature

religieuse. Les charges financières induites par une activité sportive posent, dans les milieux populaires, des problèmes d'arbitrage, souvent tranchés au détriment des jeunes filles.

La pratique sportive augmente avec le niveau de diplôme et le niveau de revenus, notamment chez les femmes; plus on monte dans la hiérarchie sociale, plus la pratique s'égale entre les sexes.

Sport et intégration sociale

Même si la démocratisation des activités physiques et sportives est incontestable, des marqueurs sociaux demeurent. Outre des disciplines comme la voile ou le golf qui nécessitent des revenus importants, les sports d'hiver, le tennis et la marche sportive (la randonnée en montagne, trekking) connaissent une pratique plus importante de la part des groupes sociaux les mieux dotés financièrement et culturellement.

Si on considère que la bonne intégration sociale d'un individu suppose de pouvoir circuler dans des univers sociaux différents et si on fait l'hypothèse que le sport participe de la dynamique d'intégration, l'épaisseur du « portefeuille » d'activités sportives pourra être un élément tout à fait favorable. Mais alors que le sport est souvent présenté comme un moyen d'intégration, on pourrait faire la proposition inverse: il faut être intégré pour faire du sport. L'engagement le plus fort dans le sport, celui des licenciés et des compétiteurs, est le fait d'hommes jeunes poursuivant leurs études ou ayant une activité professionnelle. Ce sont des individus qui connaissent une mobilité sociale et qui appartiennent à des groupes plutôt bien insérés économiquement, qu'ils soient ouvriers, membres des professions intermédiaires, cadres ou membres des professions intellectuelles supérieures.

Outre les « sports de jeunes », il existe des « sports de pauvres », les sports de combat par exemple, et des « sports de riches » qui pour la plupart présentent un droit d'entrée élevé (coût du matériel ou de l'inscription au club, possibilités de partir à la mer ou à la montagne...). Notons que les « sports populaires » (pour les plus âgés, la chasse, la pêche, les boules; pour les plus jeunes, les sports mécaniques et le football) supposent une insertion économique et sociale satisfaisante.

La pratique du sport présente par ailleurs un paradoxe: les membres des classes populaires, qui disposent souvent du temps libre le plus important, n'ont souvent pas les moyens économiques ou culturels nécessaires pour en profiter; et ceux, comme les cadres, dont la charge de travail professionnelle est importante, peuvent gérer au mieux leur temps de loisirs en le segmentant (7). Ainsi, faire du sport n'empêche pas de lire, d'aller au cinéma ou de sortir. Et ne pas faire de sport, c'est aussi, parfois, passer une grande partie de son temps de loisir à regarder la télévision (8).

Conclusion

Si en quarante ans, le sport a pris une place de choix dans les loisirs des Français, une proportion non négligeable de la population ne se livre à aucune activité physique et pour une autre partie la pratique est très irrégulière. Chez une majorité de pratiquants, il semble qu'une limite à l'engagement sportif ait été atteinte, 56 % déclarant ne pas vouloir accroître le temps consacré aux pratiques sportives.

Nombreuses sont les activités cataloguées comme relevant du sport, même si tout aspect compétitif a disparu. Cela signifie que plaisir et souci de soi dominent les pratiques, l'activité physique étant de plus en plus considérée comme inhérente à l'équilibre général des individus.

NOTES

(1) Ministère des Sports et INSEP. *Les pratiques sportives en France*. Paris, Éditions de l'INSEP, 2002. L'enquête dirigée par Patrick Mignon et Guy Truchot a porté auprès de 6 500 personnes interrogées par téléphone.

(2) Voir la contribution de Catherine Louveau, *op. cit.*

(3) Une enquête menée en 2002, cf ministère des Sports, *Les adolescents et le sport*, Paris, Éditions de l'INSEP, 2004, donne le chiffre de 69 % de pratiquants pour les 12- 17 ans. Des raisons d'ordre méthodologique doivent sans doute expliquer cet écart.

(4) Les jeunes licenciés le sont dans le cadre des fédérations sportives du premier et du deuxième degrés (USEP, Union sportive de l'enseignement du premier degré; UNSS, Union sportive du sport scolaire) ; ils peuvent aussi prendre leur licence directement dans la fédération sportive de leur choix.

(5) Voir dans *Les pratiques sportives en France* et *Les adolescents et le sport*, la contribution de Fabrice Burlot et Muriel Paupardin. Sur la question plus générale des sports de glisse, voir Alain Loret, *Génération glisse: dans l'eau, l'air, la neige. la révolution du sport des « années fun »*, Paris, Autrement, 1985.

(6) *Les adolescents et le sport*, *op. cit.*

(7) Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger. Ionela Roharik, « Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale », *Économie et Statistique*, n°352-353, 2002.

(8) Voir Patrick Mignon, « Le sport, la culture sportive et les pratiques culturelles ». *in Les pratiques .sportives en France*, *op. cit.*